



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Elections cantonales

Question écrite n° 1907

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin demande a M le ministre de l'interieur de bien vouloir lui indiquer le cout pour l'Etat des recentes elections presidentielles et legislatives ainsi que les previsions pour les elections cantonales d'automne et l'eventuel referendum sur la Nouvelle-Caledonie. Les credits prevus pour les elections cantonales par son predecesseur ayant ete depenses pour les elections legislatives surprises de juin, il lui demande enfin comment seront financees les prochaines elections prevues pour cette fin d'annee.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est encore trop tot pour etabli le cout exact des differentes consultations nationales citees par l'honorable parlementaire. En l'etat actuel des estimations, le cout de l'election presidentielle s'eleve a 761 millions de francs et celui des legislatives a 521 millions de francs. Par ailleurs, les depenses relatives aux elections cantonales sont evaluees a 246 millions de francs et celles engendrees par le referendum a 221 millions de francs. Compte tenu du caractere imprevu des depenses dues aux elections legislatives et au referendum ainsi qu'aux effets des lois du 11 mars 1988 relatives a la transparence financiere de la vie politique, il a ete necessaire d'abonder les dotations inscrites initialement dans la loi de finances pour 1988. Cet abondement a ete opere par un decret d'avances du 10 juin 1988 (190 millions), un arrete pour depenses eventuelles du 24 aout (234 millions) et par un decret d'avances du 29 septembre (212 millions). Enfin, une regularisation interviendra lors du vote de la prochaine loi de finances rectificative.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Remy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1907

Rubrique : Departements

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2443